

Infos BERGÈRES

BULLETIN MUNICIPAL

N°1 MARS 2021

- *L'édito*
- *Les comptes rendus de séance*
- *Les travaux*
- *La vie communale*
- *La vie pratique*



Bergères
Les Vertus

SOMMAIRE

L'édito

- Le mot du maire *page 3*

Les comptes rendus de séance

- 13 janvier 2021 *page 4*
- 17 février 2021 *page 7*

Les travaux et l'urbanisme

- Avenue des Comtes de Champagne – RD933 *page 10*

La vie communale

- Premier marché communal à Bergères-les-Vertus *page 11*
- Fête médiévale au Mont-Aimé *page 12*
- Tennis, un sport réservé à tous *page 13*
- Les Amis du Mont-Aimé Le CCAS *page 14*

L'économie locale

- L'artisanat, les sociétés et les maisons de champagne *page 15*

L'histoire et le patrimoine

- Le Mont-Aimé et l'église Saint-Memmie *page 18*
- Bergères-les-Vertus en photos *page 19*

L'état civil

- Les naissances, les baptêmes et les décès *page 20*

La vie pratique

- Pôle France service *page 21*
- Maison de l'Habitat *page 22*
- Horaires déchèteries *page 23*

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BERGÈRES-LES-VERTUS

Directrice de la publication : Eva VAUTRELLE
Conception et réalisation : Commune de Bergères-Les-Vertus
Photos : Associations et Commune de Bergères-Les-Vertus
Imprimé et édité par la Commune de Bergères-Les-Vertus

www.bergereslesvertus.fr



L'édito

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

L'année 2021 est déjà bien entamée. Les températures sont encore un peu fraîches mais l'apparition des rayons du soleil présage de l'arrivée prochaine du printemps.

La venue des beaux jours nous permettra de mieux affronter, je l'espère, les limites actuelles de notre vie quotidienne de nouveau amoindries par ce 3ème confinement.

En effet, le contexte est toujours marqué par cette crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. Je ne vais pas m'attarder sur ce sujet car il est largement relayé par les médias.

Toutefois, je vous réitère mon appel à la plus grande prudence. Continuez d'appliquer les gestes barrières et prenez soin de vous et de tous ceux qui vous sont chers.

Le conseil municipal continue ses travaux, les différents projets évoluent et se construisent :

- L'enfouissement des réseaux de la Rue des Berceaux avance normalement, et devrait se terminer dans les semaines à venir avec la pose de candélabres neufs et d'un nouveau transformateur. Une nouvelle coupure de courant devra être prévue.

- Le renouvellement de la couche de surface d'une partie de l'Avenue des Comtes de Champagne sera réalisé par le Département cette année. (De l'entrée côté Châlons jusqu'au carrefour Fère-Champenoise, Etoges).

- Profitant de cette occasion, le conseil municipal a souhaité aborder la question de la sécurité de cette RD933, depuis bien longtemps problématique.

- Un article de présentation de cette première tranche est à consulter dans ce bulletin. Nous sommes toujours à l'écoute de vos avis et dès que les conditions le permettront, nous espérons, pouvoir vous présenter la totalité de ce projet lors d'une réunion publique.

Notre marché communal hebdomadaire débutera ce 8 avril prochain avec un primeur et un boucher. Nous continuons nos recherches pour enrichir son offre et accueillir d'autres commerçants.

Le planning annuel des différentes manifestations se voit encore bousculé par ces nouvelles restrictions. Le traditionnel repas des Aînés a dû être annulé, il a été cependant compensé par un panier garni. Je remercie les membres du CCAS pour la gestion et la distribution des colis.

Avec l'espoir de retrouver dans les mois à venir ces instants de convivialité qui manquent tant, je vous souhaite un excellent printemps. Prenez soin de vous.

Eva VAUTRELLE
Maire de Bergères-les-Vertus

Séance du 13 Janvier 2021

L'an 2021 et le 13 Janvier à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, SALLE DES FETES sous la présidence de VAUTRELLE Eva, Maire.

Présents : Mme VAUTRELLE Eva, Maire, Mmes : COUTANT Sophie, LAYAT Cloé, MONCUIT Jeannine, RAGAZZOLI Karine, VALLOIS Anne-Sophie, MM : CHAMPION Robin, DOURY Kevin, GILLAIN Eric, GIRAULT Gwennaël, LEROY Stéphane, LHEUREUX Patrick, ROSET José, VALLOIS Jean-François

Excusé(s) ayant donné procuration :

M. BEAUJET Julien à Mme VAUTRELLE Eva

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 14

Date de la convocation : 06/01/2021

Date d'affichage : 06/01/2021

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous Préfecture d'Eprenay
le : 19/01/2021

et publication ou notification du : 19/01/2021

A été nommé(e) secrétaire :

Mme VALLOIS Anne-Sophie

Objet(s) des délibérations
SOMMAIRE

- Acte administratif - Terrain rue de la Cour Mottée - 2021_D0001
- Demande de Subvention DETR 2021 - Rénovation des Menuiseries extérieures bâtiment Mairie - 2021_D0002
- Demande de Subvention Département 2021 - Rénovation des Menuiseries extérieures bâtiment Mairie - 2021_D0003
- Demande de Subvention DSIL 2021 - Rénovation des Menuiseries extérieures bâtiment Mairie - 2021_D0004
- Devis réparation toiture église - 2021_D0005

- Devis déplacement commande trappe de désenfumage Salle polyvalente - 2021_D0006

- Devis géomètre - Sécurisation RD933 "Av des Comtes de Champagne" - 2021_D0007

- Convention avec le SIEM, répartition financière pour la réalisation de travaux neufs d'éclairage publics rue des Berceaux - 2021_D0008

Acte administratif - Terrain rue de la Cour Mottée
réf : 2021_D0001

Madame le Maire et son Adjointe Madame Ragazzoli avaient précédemment expliqué au Conseil municipal qu'un projet de construction en cours sur un terrain situé rue de la Cour Mottée rencontrait quelques difficultés. En effet, le terrain porte sur deux zones dont la zone AU "à urbaniser", le projet initial de construction a été modifié et l'achat du terrain effectué.

Le projet actuel concerne la construction de deux maisons.

L'emplacement réservé n°17 est positionné en partie sur les parcelles de M et Mme RAGOUILLIAUX pour la réalisation et en concordance avec les Orientations d'Aménagement et de Programmation prévues par le PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Par conséquent, une cession à titre gratuit doit être effectuée au profit de la Commune de Bergères-les-Vertus pour permettre la validation du projet de construction de Mr et Mme RAGOUILLIAUX.

Les parcelles concernées sont Z 5-66-67 et des lots A, B et C ont été délimités par un géomètre au regard des deux projets de maison.

Les surfaces sont les suivantes : lot A de 2959 m², lot B de 706 m² et lot C de 200 m².

L'Acte administratif porterait sur le lot C et il traiterait de sa cession à titre gratuit en faveur de la Commune qui s'engage de son côté à effectuer également une cession à titre gratuit si les Opérations d'Aménagement n'aboutissaient pas.

Le Conseil municipal échange sur le sujet, approuve à l'unanimité la proposition d'Acte administratif à effectuer et autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Séance du 13 Janvier 2021 (suite)

Demande de Subvention DETR 2021 - rénovation des Menuiseries extérieures bâtiment Mairie - réf : 2021_D0002

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de changement des menuiseries extérieures au niveau du bâtiment de la Mairie afin de gagner en isolation thermique et par conséquent de réaliser des économies d'énergie et réduire les factures. Son coût est estimé à 67 451 euros HT, soit 80 942 euros TTC.

Afin de mettre en action ce projet, Madame le Maire propose de solliciter une aide financière dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux DETR 2021 pour la réalisation de cette opération.

Après discussion, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix :

- accepte le projet.
- décide sa réalisation sur 2021.
- sollicite une aide financière dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2021 pour la réalisation de cette opération.
- adopte le plan de financement suivant :

Le calcul des subventions sollicitées est réalisé sur le montant HT de l'estimatif.

Fonds propres :13 491 euros
Emprunt ou autres subventions qui seront sollicitées (Département, DSIL) :26 980 euros

**Subvention DETR 2021 :26 980 euros
soit 40 % du montant estimé HT des travaux,**

Montant total des travaux : 67 451 euros HT,
soit 80 942 euros TTC.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Demande de Subvention Département 2021 - Rénovation des Menuiseries extérieures bâtiment Mairie - réf : 2021_D0003

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de changement des menuiseries extérieures au niveau du bâtiment de la Mairie afin de gagner en isolation thermique et par conséquent de réaliser des économies d'énergie et de réduire les factures. Son coût est estimé à 67 451 euros HT, soit 80 942 euros TTC.

Afin de mettre en action ce projet, Madame le Maire propose de solliciter une aide financière dans le

cadre de l'aide départementale 2021 pour la réalisation de cette opération.

Après discussion, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix :

- accepte le projet.
- décide sa réalisation sur 2021.
- sollicite une aide financière départementale 2021 pour la réalisation de cette opération.
- adopte le plan de financement suivant :

Le calcul des subventions sollicitées est réalisé sur le montant HT de l'estimatif.

Fonds propres :13 491 euros
Emprunt ou autres subventions qui seront sollicitées (DETR, DSIL) :40 470 euros

**Subvention Département :13 490 euros
soit 20 % du montant estimé HT des travaux,**

Montant total des travaux : 80 942 euros TTC
soit 67 451 euros HT

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Demande de Subvention DSIL 2021 - Rénovation des Menuiseries extérieures bâtiment Mairie - réf : 2021_D0004

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de changement des menuiseries extérieures au niveau du bâtiment de la Mairie afin de gagner en isolation thermique et par conséquent de réaliser des économies d'énergie et de réduire les factures. Son coût est estimé à 67 451 euros HT, soit 80 942 euros TTC.

Afin de mettre en action ce projet, Madame le Maire propose de solliciter une aide financière dans le cadre de la DSIL Dotation de Solidarité à l'Investissement Local 2021 pour la réalisation de cette opération.

Après discussion, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix :

- accepte le projet
- décide sa réalisation sur 2021
- sollicite une aide financière dans le cadre de la Dotation de Solidarité à l'Investissement Local 2021 pour la réalisation de cette opération
- adopte le plan de financement suivant :

Le calcul des subventions sollicitées est réalisé sur le montant HT de l'estimatif.

Séance du 13 Janvier 2021 (suite)

Fonds propres :13 491 euros
Emprunt ou autres subventions qui seront sollicitées
(DETR, Département) :40 470 euros
Subvention DSIL 2021 :13 490 euros
soit 20 % du montant estimé HT des travaux,

Montant total des travaux : 80 942 euros TTC,
soit 67 451 euros HT
A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Devis réparation toiture église - réf : 2021_D0005

Madame le Maire présente au Conseil municipal le Devis proposé pour des réparations sur le fût de l'église car actuellement des ardoises se décrochent et pourraient causer des dégâts tant matériels que corporels.

Le devis a été établi par l'entreprise LES COUVREURS SPARNACIENS-GOMBERT pour un montant de 2 268.42 € HT soit 2 722.10 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité donne son accord sur le devis présenté et autorise Madame le Maire à sa signature.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Devis déplacement commande trappe de désenfumage Salle polyvalente - réf : 2021_D0006

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal qu'une Commission de sécurité passée en Septembre 2020 au niveau de la Salle polyvalente a rappelé différents travaux à effectuer. Parmi ceux-ci, le déplacement de la commande de la trappe de désenfumage est indiqué. Les devis sont analysés et le devis qui est retenu a été établi par l'entreprise SOLUTION INCENDIE pour un montant de 1 059.90 € HT soit 1 271.88 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité donne son accord sur le devis présenté et autorise Madame le Maire à sa signature.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Devis géomètre - Sécurisation RD933 "Av des Comtes de Champagne" - réf : 2021_D0007

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal qu'une réunion a eu lieu sur le projet de Sécurisation de la RD933 - Avenue des Comtes de Champagne.

Afin que le projet puisse progresser, il est nécessaire de demander à un géomètre la réalisation de relevés topographiques de la totalité de l'Avenue des Comtes de Champagne, tout en respectant le cahier des charges que la Commune leur a transmis.

Plusieurs devis sont analysés et le devis retenu est celui établi par les géomètres GUICHARD-SORET pour un montant de 3 180.00 € HT soit 3 816.00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité donne son accord sur le devis présenté et autorise Madame le Maire à sa signature.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Convention avec le SIEM, répartition financière pour la réalisation de travaux neufs d'éclairage publics rue des Berceaux - réf : 2021_D0008

Madame le Maire présente au Conseil municipal la convention établie entre le SIEM et la Commune de Bergères-les-Vertus ayant pour objet de définir la répartition financière pour la réalisation de travaux neufs d'éclairage public Rue des Berceaux.

Une fiche financière numérotée 2020-0179 est jointe à la convention. Le montant qui reste à charge de la Commune est de 31 121.61 euros.

Après avoir pris connaissance des termes de la convention, le Conseil municipal à l'unanimité décide d'autoriser Madame le Maire à signer la Convention avec le SIEM.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

- Une visite de l'ancienne Station-service a été effectuée et une nouvelle visite est prévue de nouveau avec le Conseil municipal au complet car la Commune a déposé un dossier pour le projet "1 000 cafés" qui contribue avec les communes à réhabiliter des locaux pour y implanter des cafés en milieu rural.

- Le repas du CCAS ne pouvant avoir lieu en raison du contexte sanitaire actuel, des paniers garnis seront distribués aux personnes ayant au cours de cette année 65 ans et plus.

Séance levée à : 20:00

En mairie, le 25/01/2021
Le Maire
Eva VAUTRELLE

Séance du 17 Février 2021

L'an 2021 et le 17 Février à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, SALLE DES FETES sous la présidence de VAUTRELLE Eva Maire.

Présents : Mme VAUTRELLE Eva, Maire, Mmes : COUTANT Sophie, LAYAT Cloé, MONCUIT Jeannine, RAGAZZOLI Karine, VALLOIS Anne-Sophie, MM : BEAUJET Julien, CHAMPION Robin, DOURY Kévin, GILLAIN Eric, GIRAULT Gwennaël, LEROY Stéphane, LHEUREUX Patrick, ROSET José

Absent(s) : M. VALLOIS Jean-François

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 14

Date de la convocation : 10/02/2021

Date d'affichage : 10/02/2021

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous Préfecture d'Eprenay
le : 26/02/2021

et publication ou notification du : 26/02/2021

A été nommé(e) secrétaire : Mme Cloé LAYAT

Objet(s) des délibérations **SOMMAIRE**

- Devis Avant-projet - Aménagements de sécurité routière RD933 - 2021_D0009
- Proposition acquisition ancienne station-service - 2021_D0010
- Location logement communal - 2021_D0011
- Groupement de commandes entretien des chaussées - 2021_D0012

Devis Avant-projet - Aménagements de sécurité routière RD933 - réf : 2021_D0009

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal la réunion qui a eu lieu sur le projet de Sécurisation de la RD933 - Avenue des Comtes de Champagne.

Afin que le projet puisse progresser, il est proposé de faire appel à un Bureau d'études afin que celui-ci accompagne la Commune dans cette étape de l'avant-projet "Aménagements de sécurité routière - RD 933". Celui-ci comprend :

un plan d'aménagement au 200ème, un chiffrage du projet avec variantes et options, et une notice explicative.

Le devis retenu est celui du Bureau d'études AD-P spécialisé en infrastructure, VRD et Paysage pour un montant de 1 500.00 € HT soit 1 800.00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité donne son accord sur le devis présenté en la forme d'une Convention d'honoraires et autorise Madame le Maire à sa signature.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Proposition acquisition ancienne station-service - réf : 2021_D0010

A l'initiative de Madame le Maire et de son Adjointe Madame Ragazzoli, une grande partie des membres du Conseil municipal a visité les bâtiments de l'ancienne station-service qui est située 55 Avenue des Comtes de Champagne à Bergères-les-Vertus.

En effet, une réflexion s'est posée car le bâtiment est en vente depuis plusieurs années et il a par conséquent été proposé au Conseil municipal d'en effectuer la visite afin de voir si un projet de la Commune serait envisageable. Ensuite lors du Conseil municipal, la question s'est posée d'une acquisition par la Commune dans le but de pouvoir y développer à nouveau du commerce qui n'y est plus présent, ainsi que du logement.

Séance du 17 Février 2021 (suite)

L'éventualité d'une proposition d'achat au prix de 100 000 euros a été débattue et la majorité des membres du Conseil municipal a décidé d'effectuer une proposition d'achat à ce montant.

Les membres du Conseil municipal, à leur majorité, autorisent par conséquent Madame le maire à effectuer cette proposition d'achat au montant défini de 100 000 euros.

A la majorité (pour :10 contre :3 abstentions :1)

Location logement communal - réf : 2021_D0011

Madame le Maire informe que le deuxième logement sis 3 place de la Mairie étant libéré, Monsieur PERONNET Damien a fait une demande pour le louer à compter du mois de mars 2021.

Loyer : 450.00 €

Participation pour frais de Chauffage : 56.00 €

Taxes d'ordures ménagères : 4.00 €

Caution égale à un mois : 450.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité et autorise Madame le Maire à louer et dresser le contrat de location à Monsieur PERONNET Damien à compter du 1er mars 2021.

A l'unanimité (pour :14 contre :0 abstentions :0)

Groupement de commandes entretien des chaussées - réf : 2021_D0012

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la commande publique,
Vu l'arrêté préfectoral portant transformation en communauté d'agglomération du nouvel établissement public de coopération intercommunale issue de la fusion de la Communauté de communes Epernay Pays de Champagne et de la Communauté de communes de la Région de Vertus au 1er janvier 2017 en date du 19 décembre 2016,

Vu l'arrêté préfectoral relatif à la composition du conseil communautaire du nouvel établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion de la Communauté de communes Epernay Pays de Champagne et de la Communauté de communes de la Région de Vertus et transformé en communauté d'agglomération au 1er janvier 2017 en date du 20 décembre 2016,

Vu le projet de convention constitutive du groupement de commandes entre la Communauté d'agglomération Epernay, Coteaux et Plaines de Champagne et les communes membres volontaires,

Considérant l'intérêt de regrouper les achats de même type afin de réaliser des économies d'échelle et une mutualisation des procédures de passation de marché,

Considérant que la Communauté d'Agglomération Epernay, Coteaux et Plaines de Champagne et ses communes membres ont des besoins communs à satisfaire concernant les travaux d'entretien de chaussée.

La Communauté d'Agglomération Epernay, Coteaux et Plaines de Champagne et les communes membres de la Communauté ont des besoins communs à satisfaire concernant la réalisation de travaux d'entretien de chaussées.

La réglementation en matière de commande publique permet à plusieurs acheteurs de coordonner et de regrouper leurs achats de même type. Les groupements permettent ainsi une réalisation d'économies d'échelle et une mutualisation des procédures de passation de marché.

Séance du 17 Février 2021 (suite)

C'est pourquoi, il est envisagé de constituer un groupement de commandes permanent entre la Communauté d'Agglomération Épernay, Coteaux et Plaines de Champagne et toutes les communes membres de l'intercommunalité qui seraient volontaires, formalisé par la conclusion d'une convention qui fixe notamment les conditions de fonctionnement du groupement ainsi que les modalités de participations financières.

La passation du marché est confiée au représentant légal de la Communauté d'Agglomération Épernay, Coteaux et Plaines de Champagne.

Il est demandé au Conseil de bien vouloir accepter le principe d'un groupement de commandes permanent pour satisfaire à leurs besoins communs relatif aux travaux d'entretien de chaussées et d'autoriser le Président à signer la convention relative à la création de ce groupement.

Aussi, si vous en êtes d'accord, je vous invite à prendre la délibération suivante :

DECIDE d'accepter les termes de la convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Communauté d'agglomération Épernay, Coteaux et Plaines de Champagne et toutes les communes membres de l'intercommunalité qui seraient volontaires, pour la réalisation de travaux d'entretien de chaussées.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer la convention relative à la création de ce groupement de commandes permanent ainsi que pour tout document concernant cette affaire.

Le Conseil municipal autorise madame le Maire à prendre part à la signature de ce groupement de commandes.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

- La visite d'un pressoir privé à Bethon a eu lieu le 12 février par Mesdames VAUTRELLE, RAGAZZOLI et MONCUI. Les propriétaires de celui-ci ont pu leur faire part de leur expérience (qui s'est déroulée sur plusieurs années) pour redonner vie à leur ancien pressoir familial.

- Un recensement des Ouvrages d'art – Ponts a été récemment lancé au plan national, la Commune y a été inscrite afin de pouvoir bénéficier des contrôles proposés.

Séance levée à: 20:00

En mairie, le 26/02/2021
Le Maire
Eva VAUTRELLE

Prévisions de travaux sur l'Avenue des Comtes de Champagne – RD933

La sécurisation de la traverse de Bergères-les-Vertus est en train de prendre forme ! En concertation avec le Département de la Marne, différents types de travaux vont avoir lieu ces prochaines années. Et même ces prochains mois !

La première phase de travaux et de sécurisation concernera la zone se situant entre les îlots du carrefour avec la RD9 – rue du Mont Aimé et la sortie de l'agglomération en direction de Chaintrix.

Suite au renouvellement de la couche de surface de la route départementale (enrobés) prévu cette année, des travaux seront réalisés afin de dévier les voies de circulation sur la gauche ou la droite. L'observatoire de la sécurité routière du Département représenté par M. Mézino nous a proposé de mettre des bordures basses franchissables. Le but de cette démarche est de réduire le champ visuel de chaussée circulaire, afin de faire diminuer la vitesse (ou plutôt de faire rouler les véhicules à leur vitesse maximale autorisée), sans pour autant négliger le fait que des convois exceptionnels ou agricoles traversent notre commune.

En sortie d'agglomération, une chicane symétrique éclairée sera réalisée.

D'autres phases viendront par la suite. L'une d'elle concernera la partie comprise entre les îlots de la route de Coligny – RD39 et la sortie en direction d'Étoges. Elle devrait être sensiblement la même que celle présentée ci-dessus.

L'autre phase, probablement la plus conséquente, concernera l'ensemble des carrefours attenants à la RD933.

Les îlots béton devraient laisser place à des chicanes déportant la chaussée, et la rétrécissant, tout en laissant le passage suffisant aux engins de grande largeur (en adaptant une vitesse adéquate).

La route de Coligny devrait elle aussi légèrement changer de forme, avec une arrivée plus perpendiculaire sur l'avenue des Comtes de Champagne offrant une meilleure visibilité en renforçant la sécurité.

Nous espérons aussi y introduire des trottoirs pour la sécurité des piétons et un accès sécurisé à la ZAC.

Même si nous savons que certains conducteurs ne changeront pas leurs habitudes, nous espérons que toutes ces modifications feront, à terme, baisser la vitesse (trop) élevée et sécuriseront les usagers alentours, qu'ils soient conducteurs, piétons ou cyclistes, habitants du village, de passage ou bien touristes.



Premier marché communal à Bergères-les-Vertus

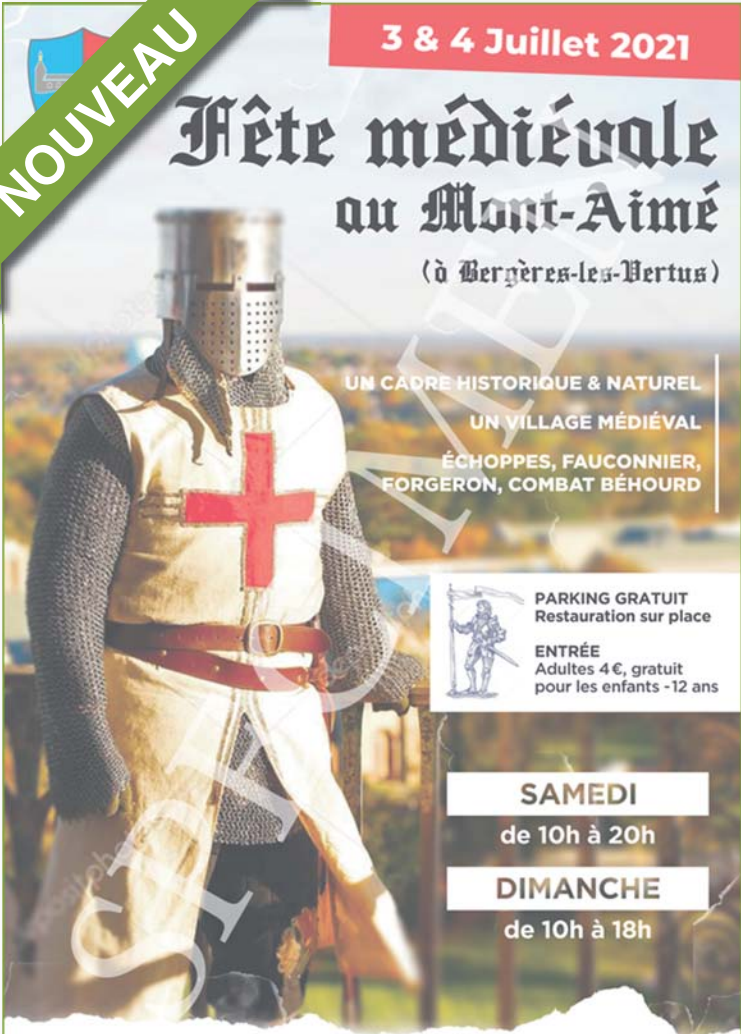
Le marché communal se déroulera chaque jeudi sur le parking Lefranc de 16h à 19h (**sous réserve des restrictions sanitaires**). La liste des commerçants pourra évoluer pour proposer un éventail plus large.



Fête médiévale au Mont-Aimé les 3 et 4 juillet 2021

Reconstitution d'un village médiéval composé de campements avec les animations suivantes (sous réserve des restrictions sanitaires) :

- Campement de l'association Exaltor Mortis Béhourd, avec combats en armures + stand + jeux et démonstration de la vie de camp.
- Initiation au tir à l'arc pour petits et grands par l'Association « Le Clan d'Ullr ».
- Scénettes humoristiques – dégustation de gâteaux – casse-têtes par les Barbiers fous.
- Cracheur de feu avec spectacle de pyro-jonglerie et prestation spéciale en soirée.
- Animation de la forge du Berry avec fabrication de pièces en fer forgé.
- Echoppes avec commerçants et animations de vieux métiers : cuir - tonneaux - vannerie - tailleur de pierre - sculpteur de bois - potier - tir à l'arc - soft (combats médiévaux avec épées en mousse) - bijoux - arbalètes - boucliers - maquillage.
- La restauration midi et soir est organisée par l'association Exaltor Mortis Béhourd.
- Clôture de la fête médiévale le 4 juillet 2021 à 18 heures par un spectacle animé par l'association Exaltor Mortis Béhourd et tous les commerçants présents.



NOUVEAU

3 & 4 Juillet 2021

Fête médiévale au Mont-Aimé

(à Bergères-les-Vertus)

UN CADRE HISTORIQUE & NATUREL
UN VILLAGE MÉDIÉVAL
ÉCHOPPES, FAUCONNIER,
FORGERON, COMBAT BÉHOURED

PARKING GRATUIT
Restauration sur place

ENTRÉE
Adultes 4€, gratuit
pour les enfants - 12 ans

SAMEDI
de 10h à 20h

DIMANCHE
de 10h à 18h

PÉTILLE
Bouffe fit

Le tennis, un sport réservé à tous



Le tennis club de Bergères
Espoir Sportif Bergères Tennis
a été créé il y a plus de 30 ans.

Il est doté de 2 courts extérieurs
et d'un club house qui a été
rénové récemment. Il dispose de la salle polyvalente
qui permet de jouer sur un court couvert (interdit en
ce moment) quand la météo ne permet pas de jouer
à l'extérieur.

La saison 2020-2021 se solde avec 60 licenciés
(dont 33 jeunes et 27 adultes).

Ce sont environ 13 heures de cours qui sont
données chaque semaine par 4 enseignants : Marie
qui remplace Dylan, Jean Luc le plus ancien de notre
équipe, Alain depuis l'an passé et Alexandre notre
nouvel entraîneur.

Les plannings ont été réorganisés par rapport à la
contrainte du couvre-feu, mais nous avons réussi à
ce que tous les cours soient donnés.

Voici quelques photos de cette reprise sous le
soleil.....et lorsque la météo n'est pas favorable, les
entraînements sont suspendus puisque la pratique
est interdite en courts couverts...



Une équipe dame était inscrite pour la coupe des
fines bulles, une autre pour les raquettes FFT et une
autre également pour les raquettes ados mais ces 3
compétitions ont été annulées. Plusieurs équipes
pour les championnats sénior sont également
engagées, à suivre s'ils vont être maintenus.

Dans tous les cas un tournoi interne va être organisé
sous forme de matchs libres afin de permettre aux
joueurs de se rencontrer et de valider leurs résultats.

Durant une semaine pendant les vacances de
printemps, il va être proposé gratuitement des
stages à tous nos jeunes.

Et dès que cela sera possible, une journée fête du
tennis sera organisée avec en parallèle une journée
famille à laquelle tout le monde pourra participer
licenciés et non licenciés.

Quelques événements à retenir si tout va bien

- Le loto prévu en avril est bien évidemment annulé.

Quant aux différents tournois (pour l'instant sont
maintenus) :

- galaxie (pour les très jeunes) les 5 et 6 juin 2021,
- tournoi jeunes du 10 au 20 juin 2021,
- tournoi open du 24 juin au 11 juillet 2021,
- TMC DAMES 17 juillet 2021.



Avec toutes ces annulations, nos clubs souffrent et il
existe un organisme officiel pour leur venir en aide.

Ensemble, aidons nos clubs à battre le virus et à
sortir plus forts de cette période ! Permettons-leur de
se réinventer et assurer la qualité d'accueil de leurs
adhérents dès le début du dé-confinement.

Aidez votre club sportif ! Il en a besoin ! Faites un
don déductible d'impôts sur « soutienstonclub.fr »

Merci par avance pour votre soutien !

Les Amis du Mont-Aimé



**Compte rendu de la réunion
du 6 mars 2021**

Présents : Gervais PERROT – Gérard et Danielle LEPAGE – Béatrice LABRE – Jeanine MONCUIT – René GUYOT – Didier et Brigitte CARRE – James et Nadine LEPAGE – Didier et Annick BATONNET – Raynald PECCALET – Jean-Luc DURAND – Stéphane LEROY – Luc DASSENS.

Invités présents : Manon GASTENOIS et Jérémy FAHYS (Organisateurs de la fête médiévale et représentant l'association EXACTOR MORTIS).

Excusés : Natacha LEPAGE – Franck DENEUFCHATEL – Bernard et Jocelyne GALLOIS.

Monsieur PERROT Gervais ouvre la séance et demande une minute de silence pour Monsieur CHAMBORD.

Fête Médiévale

Monsieur PERROT donne la parole à Manon et Jérémy :

Ils ont organisé une fête médiévale à FONTENOY dans l'AISE fin septembre 2020 et ont obtenu l'autorisation de la Sous-Préfecture 5 jours avant cette manifestation (cahier des charges à respecter).

A l'entrée, des masques et du gel étaient à disposition. Un sens de circulation était appliqué.

Il y avait 40 exposants et 5 compagnies des animations pour les enfants... (un vrai succès).

Si nous organisons cette fête médiévale **les 3 et 4 juillet 2021**, Manon et Jérémy conseillent d'annuler le banquet pour cette année car il y a trop de contraintes sanitaires.

Cependant, il y aura toujours un service de restauration midi et soir.

Monsieur PERROT reprend la parole et propose de prendre un rendez-vous avec Madame la Sous-Préfète d'EPERNAY et programmer une nouvelle réunion fin mars-début avril sur le site.

Qui est pour relancer la fête médiévale :
14 pour - 1 abstention – 1 contre.

Brocante du 30 mai 2021

Après un vote à main levée : 3 pour – 13 contre, la brocante est annulée pour cette année.

Assemblée Générale

Avant cette assemblée générale, Monsieur PERROT propose d'intégrer de nouveaux membres au sein de l'association et peut-être voir avec des personnes de COLIGNY ?

Oui, pour intégrer de nouveaux membres habitant BERGERES-LES-VERTUS uniquement.

Le CCAS

En raison de la crise sanitaire, le repas offert chaque année aux personnes de 65 ans et plus n'a pu avoir lieu, en compensation un colis de gourmandises leur a été offert.

Vivement qu'on se retrouve à notre repas convivial.



L'artisanat et les sociétés près de chez vous



MICRO CRÈCHE LES BERGERONNETTES

Service de garde d'enfants, agés
de 2 mois 1/2 à 3 ans.
Accueil des parents du lundi
au vendredi de 7H à 19H

5, place de la Mairie
51130 BERGÈRES-LES-VERTUS
Tél : 03 26 57 26 76
Port : 06 43 88 61 45
Mail : microcrechelesbergeronnettes@hotmail.fr



JULIEN COTTRAY VITICULTEUR PRESTATAIRE

Prestations viticoles de la taille à la
vendange manuelle et mécanique.
N° d'agrément pour l'application de
produits phytopharmaceutiques en
prestation de services: 5100098

7, rue de Vertus
51130 BERGÈRES-LES-VERTUS
Port : 06 75 20 60 08
mail : cocot51@orange.fr



DESCOTES VIRGINE

Assistante maternelle depuis 2009.
Agréée par le conseil départemental
de la Marne pour 4 enfants de 0 à 18 mois.

Accueil clientèle - Visite de la structure

12, rue des Champenois
51130 BERGÈRES-LES-VERTUS
Port : 06 61 92 74 73
Mail : virginie.v175@gmail.com
f : Chez Nounou Nini



JEAN MICHEL LANDRÉAT IAD FRANCE

Accompagnement des vendeurs et
acquéreurs dans leurs projets immobiliers
par l'estimation des biens, le conseil, la
mise en vente, la négociation et le suivi
chez le notaire.

48, rue des Berceaux
51130 BERGÈRES-LES-VERTUS
Port : 06 38 31 70 73
mail : jean-michel.landreat@iadfrance.fr
www : Jean Michel Landreat iad france



ELODIE HUBERT IAD FRANCE

Conseillère en immobilier, je me déplace
au domicile de mes clients afin de les
aider à vendre leurs biens ou à leur
chercher un bien qui correspond à
leurs critères

71, avenue des Comtes de Champagne
51130 BERGÈRES-LES-VERTUS
Port : 06 50 26 91 75
Mail : elodie.hubert@iacfrance.fr
www : Elodie Hubert iad france



LUCIE VAUTRELLE MULTISERVICES

Service à la personne dont le ménage,
lavage des vitres, jardinage, repassage...

16 rue des Corvées
51130 BERGERES-LES-VERTUS
Tél : 03 26 52 66 71
Port : 06 32 72 15 86
Mail : lucievautrelle51@hotmail.com

Cette liste non exhaustive a été réalisée suite au
questionnaire du mois de mars 2021.

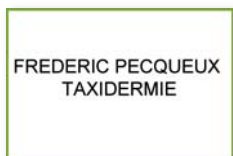
L'artisanat et les sociétés près de chez vous (suite)



SAS MARY CHASSEIGNE PRIMEURS

*Commerçante en fruits et légumes sur
les marchés. Livraison à domicile*

34, Rue du Mont Aimé
51130 Bergères-lès-Vertus
Port : 06 59 43 71 62
Mail : estelle.chasseigne@live.fr



FREDERIC PECQUEUX TAXIDERMIE

*Naturalisation des trophées de chasse
Accueil clientèle*

3, rue des Mottes
51130 BERGERES-LES-VERTUS
Tél : 03 26 59 04 23
Port : 06 14 78 42 55
Mail : pecqs@orange.fr



PL SERVICES

*Petits travaux, bricolage et entretien
chez les particuliers, informatique,
bureautique.*

11, avenue des Comtes de Champagne
51130 BERGERES-LES-VERTUS
Port : 06 87 27 20 49
Mail : plservices51@orange.fr



RS AMENAGEMENT FINITIONS

*Artisan plaquiste - Carreleur.
Entreprise de travaux de rénovation.
Isolation, salle de bain, carrelage,
menuiserie d'intérieur.*

21, rue de la cour Mottée
51130 BERGERES-LES-VERTUS
Port : 07 84 26 08 24
www.rsamenagementfinitions.com
Mail : rsamenagementfinitions@gmail.com



VITALITÉ MINCEUR & BIEN-ÊTRE

*Coaching en diététique, Bain de pieds
détoxifiants - Massages Bien-être -
Infrathérapie, Digitopuncture, perte de poids.*

11, avenue des Comtes de champagne
51130 BERGERES-LES-VERTUS
Port : 06 85 60 91 53
Mail : lep.sylvie@orange.fr

Cette liste non exhaustive a été réalisée suite au
questionnaire du mois de mars 2021.

Le champagne près de chez vous



CHAMPAGNE DENEUFCHÂTEL FRANCK

Culture de la vigne - vente de Champagne au domaine - Location d'un gîte de 6 personnes à vocation oenotouristique. Réservation sur gîte de France "Gîte des Mâtines".

26, rue des Corvées
51130 BERGÈRES-LES-VERTUS
Tél : 03 26 53 84 03
Port : 06 31 15 48 71
Mail : franck.deneufchatel@wanadoo.fr



CHAMPAGNE FRANCOIS VALLOIS

Accueil clientèle - Dégustation - Commercialisation et vente de Champagne. Salle de réception pour recevoir 25 personnes au maximum.

10, avenue des Comtes de Champagne
51130 BERGÈRES-LES-VERTUS
Tél : 03 26 52 23 71
Port : 06 83 59 63 71
www.champagne-vallois-francois.fr
Mail : contact@champagne-vallois-francois.com



CHAMPAGNE RIOTTON & FILS

Accueil clientèle - Dégustation - Vente de champagne

14, rue du Petit Orme
51130 BERGERES-LES-VERTUS
Port : 06 07 94 29 64
Mail : champagne.riottton@gmail.com



EARL VIGIER PERROT

Accueil clientèle - Dégustation - Vente de Champagne - Récoltant Manipulant. Prestation de pressurage.

42, rue des Berceaux
51130 BERGERES-LES-VERTUS
Tél : 03 26 53 19 15
Port : 06 01 81 22 40
Mail : eric.vigier@9online.fr



Activité placomusophilie

Cette liste non exhaustive a été réalisée suite au questionnaire du mois de mars 2021.

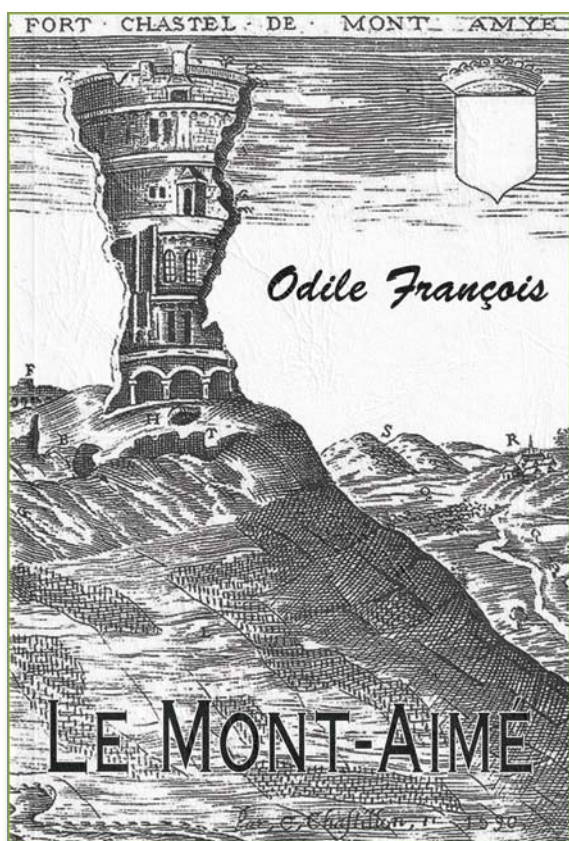
Le Mont-Aimé

Le « Mont-Aimé », le livre d'Odile François, paru pour la première fois en 1906 a été réédité en 2017 par la volonté de l'association des amis du Mont-Aimé.

Ce livre, agrémenté d'une préface et d'une postface pour la nouvelle édition, retrace l'histoire du site du Mont-Aimé, des premières traces de l'âge de pierre, jusqu'à l'obélisque commémoratif installé en 2014 par la Fédération de Russie.

Le cœur de l'ouvrage reprend l'édition originale en intégralité, consacré en grande partie à la forteresse voulue par Blanche de Navarre (1177-1229).

Richement documenté et historiquement rigoureux, ce livre apporte un éclairage indispensable pour tous les amoureux du site.

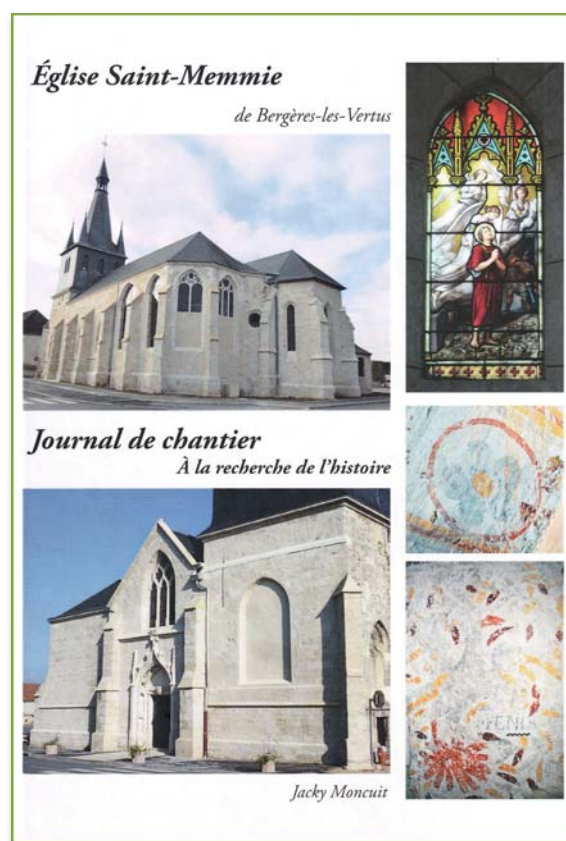


Livre d'Odile François 220 pages prix 20€
Disponible en mairie

L'église Saint-Memmie

L'architecte Jacky Moncuit, auteur de cet ouvrage, vous invite à l'accompagner dans son cheminement, tout au long des missions de maîtrise d'oeuvre, qu'il a assumé afin de conduire à bien la restauration de l'église Saint-Memmie de Bergères-les-Vertus.

Il vous fait découvrir le fabuleux travail d'équipe qui fut mené, sans lequel rien n'aurait pu se faire. Il vous fait partager les orientations qui ont été prises, les choix qui ont été menés afin de reconstituer l'histoire de cette église.



Livre de l'église Saint-Memmie sur sa restauration et les investigations de recherche de son histoire qui y sont associées.

Livre Jacky Moncuit 304 pages prix 38€
Disponible en mairie

Notre village d'antan...

Redécouvrez au travers de quelques anciennes photos, les rues de votre village.



rue du Mont-Aimé (Partie Est)



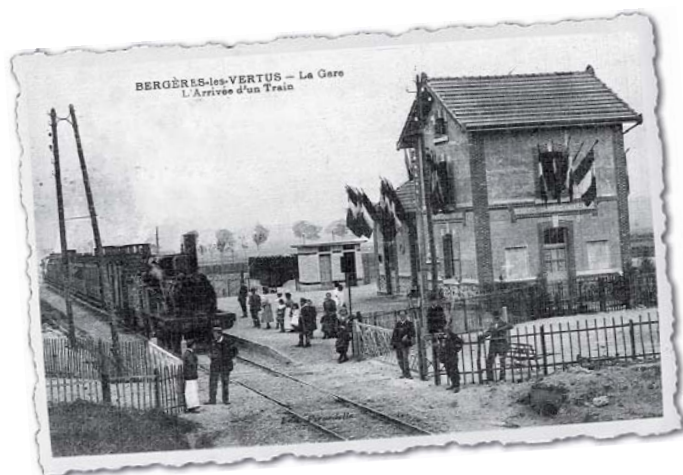
rue du Mont-Aimé (la Grande rue)



rue de Vertus (Partie Sud)



*avenue des Comtes de Champagne
(route Nationale)*



rue du Petit Orme (La gare)



rue du Petit Orme



Les baptêmes civils

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents.

- SINKIEWICZ Nohan Jan Guy le 13 février 2021
- SINKIEWICZ Louka Maurice Andrzej le 13 février 2021



Les mariages

Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux familles.

- Eloïse Karelle PIERRARD et Daniel SINKIEWICZ le 13 février 2021



Les décès

Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles.

- LOUIS Pierre Jean le 11 février 2021 (Bezannes)
- CHAMBORD Pierre Edgar Maurice le 3 mars 2021 (Epernay)
- VAUTRELLE Georgette Suzanne née BOUCHEZ le 03 avril 2021 (Epernay)
- VAUTRELLE Bernard Victor Raoul le 07 avril 2021 (Epernay)

Pôle France services



Pôle France services Epernay Agglo Champagne

*La structure est hébergée au sein de la Maison de Communauté
située à Blancs-Coteaux (Vertus).*

*Prise de rendez-vous obligatoire au 03 26 52 69 46 / 06 08 73 63 92
ou par mail à fseac@epernay-agglo.fr
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h.*

Permanences :

- Assistance sociale
- Droits des Femmes et des familles
 - Logement /RSA
 - Mutuelle santé
- Défenseur des droits
- Accompagnement et insertion
jeunesse
 - Addiction
 - Avocats

Ateliers :

- Pôle Emploi
- Initiation informatique

Une structure à votre écoute :

- Accueil et information
- Accompagnement pour :
 - l'utilisation des services en ligne
 - les démarches administratives

***La Maison de Services
Au Public (MSAP)
est dorénavant
le Pôle France services***

www.epernay-agglo.fr

Maison de l'Habitat

Comme vous le savez, la Maison France Services située à Blancs-Coteaux a pour objectif d'accueillir, d'informer, d'accompagner et d'orienter le public dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Aussi, afin de proposer de nouveaux services à la population de notre territoire, un partenariat étroit vient de se nouer avec la Maison de l'Habitat. Cette dernière sera présente tous les 2ème mardis de chaque mois avec leur bureau itinérant qui sera stationné sur le parking à côté de la Maison France Service.

Pour ce premier semestre, la Maison de l'Habitat sera présente :

- Mardi 13 avril de 9h à 12h
- Mardi 11 mai de 9h à 12h
- Mardi 8 juin de 9h à 12h

La Maison de l'Habitat, est un véritable guichet unique d'information du particulier sur la thématique de la rénovation énergétique. La Maison de l'Habitat a pour objectif de simplifier l'orientation et l'information des particuliers dans leur projet de rénovation de logement, quel que soit leur projet en assurant une réponse de proximité, d'appui technique et dans l'accès aux financements.

N'hésitez pas à faire connaître ce service et à transmettre les demandes des particuliers aux conseillers rénovation de la Maison de l'Habitat.

fumel@maison-habitat-epernay.fr ou par téléphone au 03.26.54.00.37

<https://www.maison-habitat-epernay.fr>


Maison de l'Habitat
PAYS D'EPERNAY TERRES DE CHAMPAGNE
PAYS DE BRIE ET CHAMPAGNE


Nos conseillers rénovation vous accompagnent dans votre projet



UN SERVICE PUBLIC, NEUTRE, GRATUIT ET INDEPENDANT

Information et sensibilisation à la rénovation énergétique et au bien vivre dans son logement. Présentation des aides et **montage financier de votre projet.**

Conseils techniques adaptés (isolation, chauffage...) et orientation vers les artisans RGE du territoire (Reconnu Garant de l'Environnement).

Evaluation énergétique de votre logement, analyse des devis et conseils dans la réalisation des travaux.

PERMANENCE MAISON FRANCE SERVICES
10 rue des Loriots 51130 Blancs-Coteaux (Vertus)

Pour prendre rendez-vous:
Tel. 03.26.54.00.37
contact@maison-habitat-epernay.fr



Mardi 13 avril 2021
Mardi 11 mai 2021
Mardi 8 juin 2021
Mardi 13 juillet 2021


Terres de Champagne




AGGLO. CHAMPAGNE











Nouveaux horaires 2021 des 3 déchèteries de l'agglomération

EPERNAY
AGGLO CHAMPAGNE

NOUVEAUX HORAIRES
des 3 déchèteries de l'Agglo
À COMPTER DU 1^{er} AVRIL 2021

MAGENTA
(rue de la Tête à l'Ane)

PIERRY
(avenue de New York)

VOIPREUX
(rue de la Berle)

* Les horaires pourront être adaptés en fonction du contexte sanitaire

RAPPEL :

Accès gratuit et exclusivement réservé
aux résidents de l'Agglomération.

Accès interdit aux professionnels
à Pierry et Magenta. Autorisé sous
certaines conditions à Voipreux
(sauf les samedis et dimanches)

+ D'INFOS

Service Gestion et Prévention des déchets :
03 26 56 47 15
infodechets@epernay-agglo.fr
www.epernay-agglo.fr

DÉCHETS ACCEPTÉS

BATTERIES	BOIS	BOUCHONS EN LIÈGE	CAPSULES METALLIQUES	CARTONS
CARTOUCHES D'ENCRE	DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES	DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES	GRAVATS	HUILE DE FRICTION
HUILE DE VÉHICULE	LAMPES ET TUBES	PAPIERS	PILES ET ACCUMULATEURS	TEXTILES
TOUT VENTANT	VÉGÉTAUX	VERRES		

ACCEPTÉS UNIQUEMENT À PIERRY ET VOIPREUX

ACCEPTÉS UNIQUEMENT À VOIPREUX

Le réemploi et la réparation doivent être privilégiés.

**Du 1^{er} avril au 30 juin
et du 1^{er} septembre
au 31 octobre**

PIERRY ET VOIPREUX :

- Lundi : FERMÉES
- Mardi : 14h-18h
- Mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9h-12h et 14h-18h
- Dimanche : 9h-12h

MAGENTA :

- Lundi : FERMÉE
- Mardi : 14h-18h
- Mercredi : 9h-12h et 14h-18h
- Jeudi : FERMÉE
- Vendredi et samedi : 9h-12h et 14h-18h
- Dimanche : FERMÉE

**Du 1^{er} novembre
au 31 mars**

PIERRY ET VOIPREUX :

- Lundi : FERMÉES
- Mardi : 14h-17h
- Mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9h-12h et 14h-17h
- Dimanche : 9h-12h

MAGENTA :

- Lundi : FERMÉE
- Mardi : 14h-17h
- Mercredi : 9h-12h et 14h-17h
- Jeudi : FERMÉE
- Vendredi et samedi : 9h-12h et 14h-17h
- Dimanche : FERMÉE

Du 1^{er} juillet au 31 août

PIERRY ET VOIPREUX :

- Du lundi au dimanche : 8h-13h

MAGENTA :

- Lundi : 8h-13h
- Mardi : FERMÉE
- Mercredi : 8h-13h
- Jeudi : FERMÉE
- Vendredi et samedi : 8h-13h
- Dimanche : FERMÉE

Les 3 déchèteries du territoire sont fermées les jours fériés.